

Brexit : la tension monte entre Bruxelles et Londres

Publié le 15 septembre 2020

Un 8e round de négociations à Londres, Boris Johnson a déclaré que si un accord n'était pas trouvé avant le Conseil européen du 15 octobre, un no-deal serait inévitable. Un projet de loi sur le marché intérieur britannique a été présenté le 9 septembre. Sa compatibilité avec l'accord de retrait d'octobre 2019, texte juridiquement contraignant, est un prérequis à tout accord commercial avec l'UE.

A l'approche de la fin de la période de transition pendant laquelle les règles européennes s'appliquent sur le sol britannique, les discussions visant à parvenir à un accord restent dans l'impasse.

Le Premier ministre Boris Johnson s'est dit prêt à claquer la porte mi-octobre faute de compromis, renforçant la crainte d'un "no deal". Les négociations butent notamment sur la pêche et les conditions de concurrence équitables.

"Je fais confiance au gouvernement britannique pour mettre en oeuvre l'accord de retrait, condition préalable à tout futur partenariat", a toutefois déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. "Tout ce qui a été signé dans le passé doit être respecté. C'est le gage de la confiance pour l'avenir", a de son côté rappelé Michel Barnier.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)